

2001

Rapport annuel



2001

● **Rapport**
annuel



Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail secteur
«affaires municipales»



Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail secteur
«affaires municipales»

715, Square Victoria, Bureau 710
Montréal (Québec), H2Y 2H7

Téléphone : (514) 849-8373
Sans frais : 1 800 465-1754

Télécopieur : (514) 849-8873
Sans frais : 1 800 465-6578

Site web : <http://www.apsam.com>

Rédaction : Alain Langlois

Collaboration : Marie-José Duponsel

Graphisme : Passerelle bleue

Impression : Les impressions Au Point

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-920891-65-0
ISSN 1205-5999

Note : Dans ce document, le générique masculin est utilisé
sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Table des matières

L'APSAM / Mission et objectifs	6
Organigramme	7
Administration	8
Message des coprésidents	10
Message du directeur général	11
Rapport du trésorier	12
Ressources humaines	13
Plan stratégique de l'APSAM	14
Rapport d'activités 2001	15
Les faits saillants	15
Les activités d'information	16
Les activités de formation	22
Conseil et assistance technique	24
Recherche et documentation	25
États financiers	27

L'APSAM/Mission et objectifs

Fondée en 1985, l'APSAM (l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur "affaires municipales") a pour mission de faciliter la prise en charge de la prévention par le milieu, de développer et de promouvoir les moyens nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des personnes à l'emploi des municipalités et des organismes qui y sont reliés, dans l'ensemble du Québec.

Ces personnes sont les cols bleus, les cols blancs, les pompiers et pompières, les policiers et policières, les chauffeurs et chauffeuses d'autobus.

L'APSAM appartient paritairement aux syndicats de ces employés et employées, ainsi qu'aux associations d'employeurs municipaux qui en constituent les deux seuls groupes de membres.

Avec l'aide de ces associations patronales et syndicales, l'APSAM vise à éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité auxquels sont exposés les travailleurs et travailleuses.

Dans le cadre de sa mission, l'APSAM veut fournir aux employeurs, aux employés et employées et à leurs syndicats, des services de haute qualité, adaptés et accessibles, dans quatre champs d'activités: la formation, l'information, le conseil et l'assistance technique, la recherche.

Le secteur en bref

Le secteur municipal regroupe plus de 2300 organismes municipaux qui emploient plus de 80 000 personnes.

Selon les informations au 31 décembre 2001, on y retrouve :

- 1433 municipalités
- 96 municipalités régionales de comté (MRC)
- 3 communautés urbaines
- 9 sociétés de transport en commun
- plus de 600 offices municipaux d'habitation et près de 200 autres sociétés ou régies intermunicipales (services de police, usines de traitement des eaux, centres de tri de déchets, etc.).

Au niveau syndical, plus de 63 000 personnes sont syndiquées sur les 80 000 employées et employés du secteur. On retrouve environ 850 unités syndicales de base affiliées notamment à la FTQ (SCFP), à la CSN, à la FISA, à la CSD ou à des fédérations provinciales indépendantes.

Enfin, on peut retenir que les 80 000 personnes œuvrant dans le secteur municipal se répartissent de la façon suivante:

cols bleus :	20 000
cols blancs :	20 000
pompiers professionnels :	3 000
pompiers à temps partiel :	22 000
policiers :	8 500
chauffeurs d'autobus :	6 660

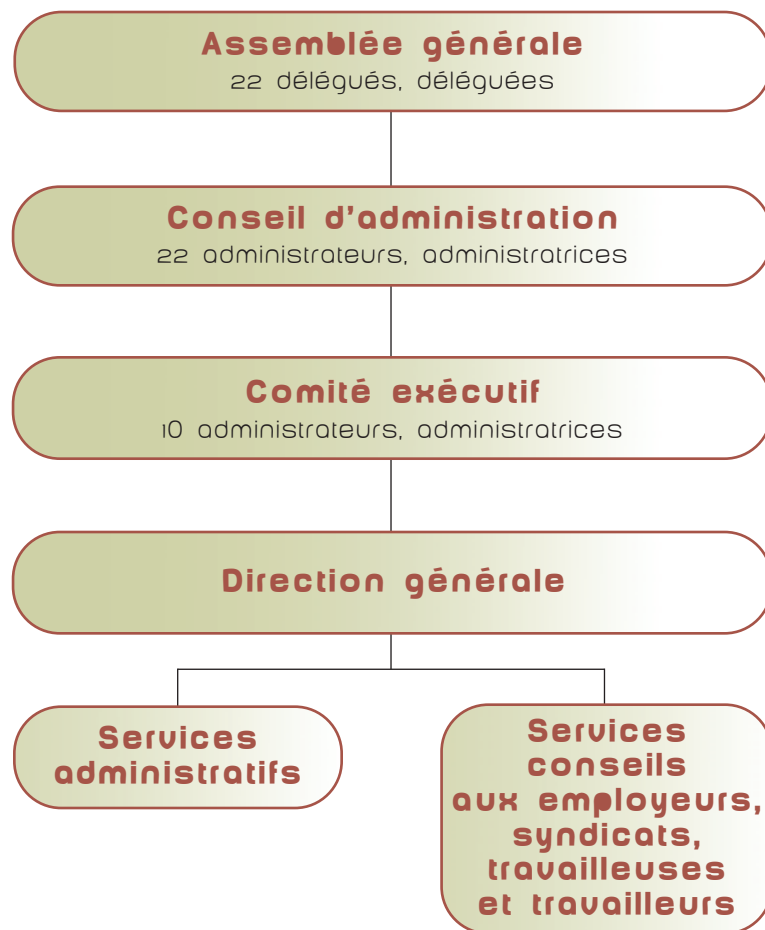
Organigramme

L'APSAM est constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., chap. S-2.1, r.1).

L'APSAM est une corporation au sens du Code civil. Elle est investie des pouvoirs généraux d'une telle corporation et des pouvoirs particuliers que la Loi sur la santé et la sécurité du travail lui confère (Art. 99.1).

L'APSAM a pour objet de fournir aux employeurs, aux travailleuses et aux travailleurs appartenant au secteur municipal, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et de sécurité du travail (Art. 101).

L'entente constituant l'APSAM a été approuvée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail en vertu de la résolution C-4-85 du 11 mars 1985.



Administration

L'APSAM est administrée par un Conseil d'administration de 22 membres, composé d'un nombre égal de représentants des groupes patronal, nommés par l'Union des municipalités du Québec, et syndical, nommés par les associations syndicales regroupant les diverses catégories d'employées et d'employés du secteur.

Le Conseil d'administration, présidé par deux coprésidents (l'un représentant le groupe patronal, l'autre le groupe syndical), décide de l'orientation générale, du cadre et du financement des activités de l'Association. Il exerce tous les droits et pouvoirs que l'Association peut elle-même exercer en vertu de ses lettres patentes et des lois qui la régissent. Il y a eu 4 réunions en 2001.

L'Assemblée générale de l'Association est constituée de 22 délégués, dont 11 représentent les employeurs et les 11 autres, les syndicats. En 2001, les 22 membres du Conseil d'administration ont été délégués à l'Assemblée générale par leurs associations respectives.

Sous le Conseil d'administration, se retrouve le Comité exécutif, composé de dix administrateurs, dont les coprésidents et le trésorier désigné alternativement par les groupes patronal et syndical. Le Comité exécutif a tous les pouvoirs et l'autorité entre les réunions du Conseil d'administration pour diriger les affaires courantes de l'APSAM. Il y a eu 6 réunions en 2001.

La gestion courante de l'Association est assurée par un directeur général qui agit comme secrétaire général du Conseil d'administration et du Comité exécutif. Le directeur général compte sur une équipe de onze employés (soutien et professionnels).



Conseil d'administration

Pour la partie patronale

Monsieur François Jutras *

Ville de Québec
Coprésident patronal

Monsieur Jean-Daniel Massicotte *

Communauté urbaine de Montréal (CUM)

Madame Aline Laliberté *

Union des municipalités du Québec (UMQ)

Monsieur Paul Poirier *

Ville de Montréal

Madame Hugnette Dallaire *

Corporation métropolitaine de transport – Sherbrooke

Monsieur Serge Dion

Ville de Rouyn-Noranda

Monsieur Yuan Faucher

Ville de Thetford Mines

Madame Diane Desjardins

Ville de Rigaud

Monsieur Christian Trépanier

Ville de Sherbrooke

Monsieur Roger Graveline

Ville de Verdun

Monsieur Yves Vincent

Ville de Shawinigan-Sud

* Membre du Comité exécutif

** Trésorier

Pour la partie syndicale

Monsieur Claude Hétu *

Syndicat canadien de la fonction publique, SCFP-Québec (FTQ)
Coprésident syndical

Monsieur Serge Dyotte *

Syndicat des cols blancs de la Ville de Montréal et de la
CUM, SCFP section locale 429

Monsieur Gaston Fauvel * **

Association des pompiers de Montréal

Monsieur Sylvain Dugas *

Fédération des policiers et policières municipaux du Québec

Monsieur Jean Lapierre *

Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (S.C.F.P. 301)

Monsieur Pierre Raby

Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et
employés des services connexes de la STCUM, SCFP
section locale 1983

Monsieur Guy Gohier

Syndicat canadien de la fonction publique, SCFP-Québec (FTQ)

Monsieur Denis Marcoux

Fédération des employés et employées des services publics
(FEESP) CSN

Monsieur Robert Noël

Fédération des employés et employées des services publics
(FEESP) CSN

Monsieur Gaston Verreault

Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA)

Monsieur Guy Rousseau

Syndicat des cols bleus de la Ville de Québec,
section locale 1638

Message des coprésidents

L'année 2001 présente un bilan des plus satisfaisants. Quelle année nous venons de passer! Un dossier a mobilisé presque à lui seul toutes les énergies du monde municipal : celui des fusions, bien évidemment.

Même l'APSAM n'y a pas échappé. Nous avons consacré la plupart de nos bulletins d'information à la gestion du changement. Les deux fiches de sensibilisation « Focus sur la personne » ont connu une très grande popularité au point où l'on a dû procéder à plusieurs réimpressions pour satisfaire la demande. Bref, comme c'est notre habitude, nous avons soutenu nos clientèles au moyen de documents d'information, de témoignages d'experts et en rendant compte d'exemples de bonne gestion du changement. Notre but était de vous aider, à notre manière, à traverser cette période de turbulences.

Nous remercions les administrateurs, la direction et le personnel qui au fil des années, avec intelligence et discernement, permettent à l'APSAM d'exercer une présence soutenue, rassurante et efficace dans les milieux de travail, et notamment leur souci et leur capacité de s'adapter rapidement aux nouveaux besoins de ses clientèles, tout en maintenant la qualité des produits et services offerts. L'année 2001 en témoigne de façon particulière.



Claude Hêtu
Coprésident syndical

L'APSAM joue un rôle de chef de file en santé et sécurité du travail. L'initiative et l'innovation sont au cœur de ses actions et servent de modèle à d'autres associations et organismes. La notoriété et la crédibilité de l'APSAM sont en constante progression.

En terminant, un mot à tous les employé(e)s du secteur municipal. Quel que soit le changement qui vous touchera en 2002, il aura des impacts sur les individus. L'APSAM sera là pour vous épauler. Nos conseillers et notre réseau de contacts sont à votre entière disposition. N'hésitez pas à faire appel à eux.

L'APSAM peut être fière du chemin parcouru et elle peut regarder en avant avec confiance. Nous lui souhaitons de continuer à bâtir sur ses acquis : le paritarisme, le partenariat et son réseau. Nous lui rappelons aussi de continuer d'être à l'affût des occasions pour consulter et mettre au point de nouveaux produits dans une philosophie de paritarisme.

Les coprésidents



François Jutras
Coprésident patronal

Message du directeur général

Tout comme les administrateurs, la direction générale et la permanence font de 2001 un bilan des plus positifs.

L'année 2001 a été sans contredit une année d'exception, pour ne pas dire exceptionnelle. La transformation qui s'est opérée et qui continuera de s'opérer dans le secteur municipal a suscité et suscitera encore de nombreuses réactions.

Les changements anticipés ont engendré et engendrent encore plus ou moins d'insécurité chez les employés du secteur municipal, peu importe leur statut dans la hiérarchie.

Préoccupée par la santé physique et psychologique des personnes concernées, l'APSAM a entrepris de développer certains outils permettant de mieux vivre cette réorganisation du secteur municipal.

C'est en ce sens que l'APSAM a estimé primordial d'élaborer deux fiches de sensibilisation sous le chapitre « Focus sur la personne », l'une intitulée *Prendre le temps de faire le point pour mieux vivre le changement*, et la seconde proposant *Quelques moyens pour faciliter l'adaptation aux changements*. Par ces documents, l'APSAM souhaite valoriser le fait que la réussite de ce défi collectif sera le fruit de l'implication de l'ensemble des employés municipaux.

En regard de notre plan stratégique, nous éprouvons particulièrement une grande fierté en ce qui a trait à la gamme de produits et services réalisés et développés en 2001.

Cette satisfaction est la même quant aux relations que nous avons entretenues avec nos partenaires du secteur municipal ou du réseau de la santé et de la sécurité du travail, soit en participant aux événements qu'ils organisent ou en les fréquentant au sein de nos groupes de liaison avec les principales catégories de travailleurs et de travailleuses du secteur.

Des sondages auprès des gens du secteur nous ont confirmé que nos publications sont utiles et appréciées du milieu, et qu'elles correspondent aux besoins exprimés. La demande est toujours croissante.



Alain Langlois
Directeur général

Le plan de communication mis de l'avant il y a quatre ans, a permis à l'APSAM de réaliser des gains importants auprès du secteur en accentuant son rayonnement. Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour rejoindre et sensibiliser les élus et les dirigeants patronaux et syndicaux du secteur. Cela demeure un grand défi.

La permanence de l'APSAM a effectué un travail remarquable, le personnel par son implication, son engagement, sa rigueur et son professionnalisme a contribué très largement aux succès de l'APSAM.

Les milieux de travail se sont transformés et de nouvelles problématiques émergent ou représentent déjà un problème important. On n'a qu'à penser aux problèmes musculo-squelettiques, aux problèmes reliés à la santé psychologique. Il nous faut d'ores et déjà trouver des pistes de solution.

Rapport du trésorier

L'APSAM a financé l'ensemble de ses activités grâce à un montant de 1,289,000\$ reçu de la CSST, en vertu de l'article 100 de la loi sur la santé et la sécurité du travail, et à des revenus divers de 301,057\$ (revenus de placements et vente de services) pour un budget total de 1,590,057\$

La subvention de 2001 de 1,289,000\$ octroyée par la CSST provient entièrement des cotisations des employeurs du secteur et correspond à un taux de .04/100\$ de la masse salariale cotisable. La subvention constitue 81% des revenus de l'Association et est donc sa principale source de financement. En 2001, outre les activités régulières, des fonds ont été consacrés à :

- Développer, reproduire et diffuser davantage de matériel d'information
- Consulter les clientèles de l'APSAM
- Fréquenter nos partenaires municipaux
- Développer du matériel d'information portant sur la gestion du changement

Les sommes d'argent dépensées judicieusement ont permis de réaliser nos principaux objectifs et d'assurer le respect de nos priorités.

Des rapports financiers mensuels sont déposés au Comité exécutif.

L'APSAM, fidèle à ses habitudes est en équilibre budgétaire. Les excédents accumulés sont de l'ordre de 68,000\$.

Les états financiers de l'Association, préparés par la direction et vérifiés par la firme Brisson, Jacques et associés illustrent la situation financière et les résultats pour l'année 2001.



Gaston Fauvel
Trésorier

Ressources humaines

Liste du personnel au 31 décembre 2001

Bertrand, Luc
Conseiller

Bérubé, Michèle
Conseillère

Chevalier, Guylaine
Agent de bureau

Drouin, Marc
Adjoint administratif

Duponsel, Marie-José
Technicienne en administration

Gilbert, Denise
Conseillère

Langlois, Alain
Directeur général

Langlois, Steve
Technicien en informatique et bureautique

Plante, Charles
Conseiller

Poulin, Sylvie
Conseillère

Vézina, Claire
Documentaliste-rechercheuse

Vincent, Patrick
Conseiller



Plan stratégique de l'APSAM

2000 - 2001 - 2002

Les orientations

L'APSAM garde le cap sur les orientations stratégiques qu'elle s'est fixées, à savoir :

- Développer une gamme de produits et services mieux adaptés aux caractéristiques de la clientèle et à ses besoins.
- Développer et maintenir une liaison constante avec les diverses clientèles.
- Sensibiliser les élus et les dirigeants d'organismes municipaux et syndicaux à l'importance de la prévention.

Le Conseil d'administration compte réviser sa planification stratégique en 2002, de façon à tenir compte de la transformation qui s'est opérée et qui continue de s'opérer dans le secteur municipal, ainsi que des problématiques émergentes en matière de lésions professionnelles.

Les faits saillants

- Transformation majeure du secteur municipal
- Assistance dans l'aménagement ergonomique de plusieurs bibliothèques municipales
- Création du groupe de liaison " pompiers à temps partiel "
- Rencontre annuelle entre ASP et projets de collaboration
- Réalisation et diffusion de cinq fiches techniques, deux fiches de sensibilisation, guides, deux affiches, une bande vidéo.

La transformation du secteur municipal

La transformation qui s'est opérée et qui continuera de s'opérer dans le secteur municipal a suscité et suscitera des réactions, voire même une certaine résistance face à ce phénomène de turbulence et de perturbation. Les changements anticipés engendrent plus ou moins d'insécurité chez les employés du secteur municipal, peu importe leur statut dans la hiérarchie.

Préoccupée par la santé physique et psychologique des personnes concernées, l'APSAM a entrepris d'élaborer des outils d'information visant à faciliter pour ces personnes la transformation qu'elles vivent.

Deux fiches de sensibilisation d'une nouvelle série " Focus sur la personne ", l'une intitulée *Prendre le temps de faire le point pour mieux vivre le changement*, et la seconde proposant *Quelques moyens pour faciliter l'adaptation aux changements*, ont été produites en français et en anglais, et ont été très largement diffusées auprès des employés municipaux.

De plus, un bulletin spécial " L'APSAM " a été consacré exclusivement au dossier des regroupements municipaux.



Rapport d'activités 2001

Les activités d'information

Gardant toujours en perspective les orientations établies et valorisant la prise en charge par le milieu en matière de prévention des risques à la santé et à la sécurité, les activités d'information ont continué d'avoir la priorité des efforts fournis cette année. Le temps consacré à ce chapitre est évalué à 82% des ressources totales de l'APSAM, alors qu'il était de 79% en 2000.

Que ce soit par la publication et la diffusion de documents informatifs (bulletins trimestriels, fiches techniques répondant aux besoins formulés par la clientèle, guides Santé Sécurité, affiches, vidéo ou cédérom), par le biais de plus en plus prisé du site Web, ou bien par une participation active à des événements du milieu municipal, l'APSAM fait le bilan suivant d'une année bien remplie :

Temps travaillé selon les principales activités de l'APSAM

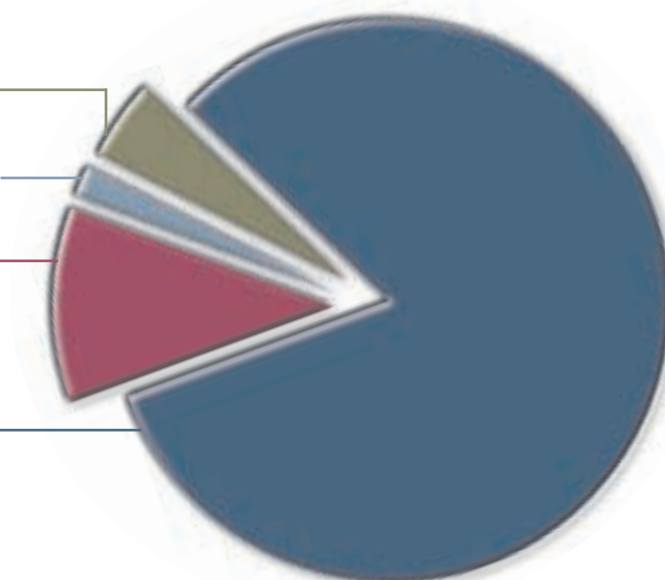
Temps alloué par programme pour l'an 2001

Formation (4.72%)

Recherche et documentation (1.78%)

Assistance technique (11.22%)

Information (82.27%)



Rapport d'activités

2001

Le bulletin L'APSAM

Le bulletin est conçu pour communiquer à notre clientèle des dossiers prioritaires, scoops marquants, problématiques particulières, colloques prévus, initiatives expérimentées en prévention, etc.

Le tirage de chaque numéro est de 11 500 exemplaires.

Le bulletin peut également être consulté sur le site Web de l'APSAM.

En 2001, l'APSAM a publié quatre numéros, dont deux de 12 pages. Tous les numéros ont traité des regroupements municipaux, et un bulletin spécial a été dédié à ce sujet.

Les thèmes abordés ont été la gestion du changement, les dangers et opportunités relatifs au changement, certaines expériences vécues dans le réseau de la santé, de l'éducation et dans certaines municipalités, la mobilisation d'équipe, l'équilibre entre la tâche et l'humain, les PAE, etc.

Un bulletin a traité de façon particulière des problématiques relatives aux chauffeurs d'autobus.



Les fiches techniques et les fiches de sensibilisation

Sept nouvelles fiches ont été produites par l'APSAM, ou conjointement avec des partenaires du réseau SST, et diffusées :

- La fiche no 29 : Épandeur d'abrasifs pour trottoir "prévention et protection"
- La fiche no 30 : Comment favoriser les apprentissages
- La fiche portant sur le programme d'intervention intégré sur les risques biologiques
- La fiche portant sur la collecte bilatérale des ordures ménagères
- La fiche no 22 a été rééditée : Questions de sécurité pour les pompiers
- La fiche de sensibilisation portant sur la compréhension du changement
- La fiche de sensibilisation portant sur le support au changement

Un recueil des fiches est maintenant disponible.



Rapport d'activités 2001

Les guides Santé et Sécurité

- La mise à jour du guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique
- Le guide sur l'aménagement des bibliothèques (en cours)
- Le guide sur les notions d'andragogie



Les affiches

Deux affiches de sensibilisation ont été élaborées à l'intention des clientèles que nous comptons spécialement rejoindre cette année:

- une affiche intitulée " Les risques biologiques au travail : agir pour prévenir "
- une affiche " La santé et la sécurité au travail dans les bibliothèques "



18

La production d'un carton aide-mémoire

- Un carton auto-collant sur l'ajustement du siège (autobus)

La production d'une bande vidéo

- Une bande vidéo qui traite de la sécurité lors des poursuites à haute vitesse en collaboration avec l'École Nationale de Police du Québec



Le site Web : www.apsam.com

Depuis quelques mois déjà, le site de l'APSAM se présente de façon plus attrayante, plus conviviale, plus interactive, et il évolue constamment, collant de près aux dossiers en cours.

En quelques mois, la fréquentation de notre adresse virtuelle a plus que doublé, le cap des 38 000 visiteurs est dépassé.

Au fur et à mesure de leur parution, les documents sont insérés dans le site où ils peuvent être consultés et imprimés. Certains documents peuvent être téléchargés.

Publicité - Promotion

Le dépliant corporatif de l'association figure en demi-page dans les revues Quorum (Fédération québécoise des municipalités) et Urba (Union des municipalités du Québec), ce qui assure de façon régulière la visibilité de l'APSAM auprès des décideurs municipaux.



Rapport d'activités 2001

Colloques et activités d'information

Il reste toujours très stimulant et motivant pour l'APSAM de joindre ses efforts à ceux de ses partenaires du réseau (CSST, CLSC, IRSST, Régies régionales de la santé et des services sociaux, autres ASP).

Cette formule renforce les liens entre les intervenants, permettant de multiplier efficacité et visibilité par une complémentarité judicieusement agencée de nos talents respectifs, et tout cela en réduisant les frais.

Colloques régionaux

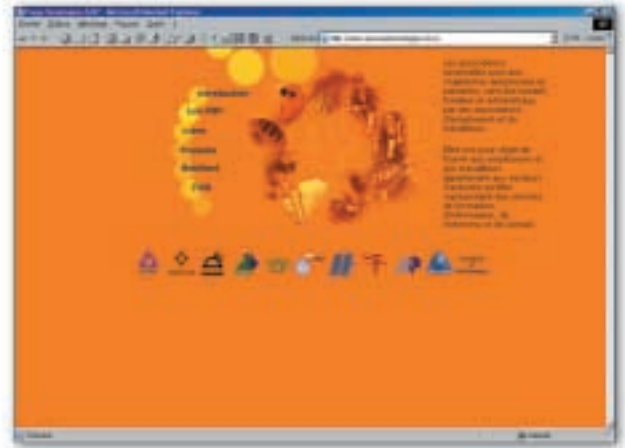
- Deux colloques régionaux à l'intention des services d'incendie ont été tenus au cours de l'année (MRC Vallée de la Gatineau et MRC Papineau)
- Un midi-prévention portant sur le chlore gazeux dans la région de l'Outaouais



Activités régionales de la CSST

Dans le cadre de colloques régionaux de la CSST, l'APSAM a fait partie du comité organisateur, a participé à l'animation d'ateliers, ou a prononcé une conférence sur les comités de santé et de sécurité.

- Colloque CSST Saguenay - Lac St-Jean
- Colloque CSST Abitibi - Témiscamingue
- Colloque CSST Chaudières - Appalaches
- Salon SST Montréal



Rencontre annuelle entre ASP

Au cours de cette rencontre tenue début septembre, un bilan des projets communs a été exposé, avec certaines réalisations concrètes à inscrire à l'actif, notamment le lancement d'un site Internet commun entre ASP, preventionligne.com, et des discussions intéressantes sur l'avenir du concept des associations sectorielles paritaires.

Présence aux congrès et colloques de nos partenaires municipaux

Au fil des ans, l'APSAM peut évaluer que sa présence régulière aux événements annuels des associations patronales et syndicales du secteur municipal lui assure une visibilité constante et une popularité accrue. Cela se quantifie par des retombées tangibles en termes de demandes d'information et de documents techniques à la suite de chacun des événements.

En 2001, l'APSAM a installé son stand corporatif lors des événements suivants :

- Colloque de l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec (ADPPQ)
- Congrès annuel de la Corporation des gestionnaires municipaux en ressources humaines du Québec (CGRMHQ)
- Colloque de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
- Congrès de l'Association des chefs de services d'incendie du Québec (ACSIQ)
- Congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
- Colloque annuel de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA)
- Colloque annuel de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (APIQ)
- Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (Salon des affaires municipales)
- Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- Congrès de la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA)



Rapport d'activités 2001

Partenariat (Collaborations spéciales)

Les conseillers ont été invités à prêter leur assistance professionnelle, notamment aux organismes suivants:

- Le Ministère de la Sécurité publique
- Le Ministère de l'Éducation
- L'École nationale de police du Québec
- L'École nationale des pompiers du Québec
- La CSST (formation des nouveaux inspecteurs)
- Hydro-Québec
- Gaz Métropolitain
- L'Association québécoise des travaux routiers (AQTR)



Les groupes de liaison

Ces ateliers de réflexion réunissant, par catégorie d'emplois, des représentants de syndicats de travailleurs avec des cadres municipaux, s'avèrent très fructueux. En établissant une relation continue avec les différents groupes, l'APSAM est à l'écoute de sa clientèle, l'informe de ses activités les concernant, et propose un ordre du jour axé sur la mise en évidence des besoins et des préoccupations essentielles.

À ce jour, des groupes de liaison existent pour les catégories d'emplois suivantes:

- Cols bleus
- Cols blancs
- Pompiers à plein temps
- Pompiers à temps partiel
- Policiers
- Chauffeurs d'autobus

Les activités de formation

L'APSAM diffuse deux programmes de formation : un programme de formation du personnel qui comporte un ensemble de cours couvrant les principales activités exercées par les travailleuses et travailleurs du secteur municipal, et un programme d'accréditation de formateurs, lequel permet aux municipalités et syndicats de faire former des personnes de leur choix pour dispenser les différents cours de l'APSAM.

Le nombre d'employés qui ont reçu une formation en santé et sécurité du travail est passé de 4000 pour l'année 2000 à environ 3400 personnes en 2001.

Rapport d'activités

2001

Statistiques sur la formation du personnel en 2001

Sessions	Nombre de participants
La prévention des accidents et maladies du travail des pompiers	335
Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)	839
Travaux publics et de construction	390
Travaux dans les puits d'accès (cours de base de deux jours, séminaire, cours de rappel)	283
Communication avec la clientèle agressive	500
Espaces clos	154
Signalisation des travaux de courte durée	348
Traitement des eaux	90
Collecte des ordures	67
Déneigement	128
Tranchées et excavations	179
Chauffeurs d'autobus	2
Notions d'andragogie	43
Comité SST	40
Technique d'enquête et d'analyse d'accident	32
Total :	3430

Statistiques sur la formation de formateurs en 2001

Accréditation de formateurs	Nombre de participants
La prévention des accidents et maladies du travail des pompiers	9
Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)	22
Travaux publics et de construction	3

Mise à jour et développement

- Mise à jour de la formation sur la collecte des ordures ménagères et conception d'un guide didactique
- Développement d'une séance de formation d'une journée traitant d'andragogie à l'intention des formateurs accrédités
- La révision complète du cours " Travaux publics et de construction ", cours de 30 heures, a débuté en 2000 et sera terminée au cours de l'année 2002

Rapport d'activités 2001

Les activités de conseil et d'assistance technique

Les conseillers de l'APSAM sont disponibles pour aider le milieu à la prise en charge de la prévention des accidents et maladies du travail. Les interventions répondent à des demandes exprimées de façon paritaire, à la fois par la partie patronale et par la partie syndicale.

En 2001, le personnel de l'APSAM a répondu aux demandes de 44 municipalités ou organismes ce qui a impliqué 52 établissements et a nécessité 88 interventions.

À ce chapitre, les conseillers ont répondu à des demandes notamment en ce qui concerne :

- L'enquête et l'analyse des accidents
- Les comités de santé et de sécurité
- Les programmes de prévention

- L'aménagement des postes TEV
- L'aménagement du comptoir de prêt de bibliothèque
- Les groupes ergo
- Les espaces clos
- Les sièges d'auto-patrouille
- Les centres de répartition
- Etc.

Un nouveau programme d'assistance a vu le jour en 2000 et s'est poursuivi en 2001. Il s'agit du programme STAR (Support technique lors de l'aménagement ou le réaménagement d'installations ou de véhicules).

Plusieurs interventions dans les bibliothèques municipales sont issues de ce programme.



Les activités de recherche et de documentation

Le centre de documentation

Le centre de documentation de l'APSAM est fort sollicité. D'une part, il constitue une mine d'information à portée de main des conseillers, ce qui est très utile pour le développement de fiches et de guides, ou d'outils de formation. De plus, par un lien direct avec le centre de documentation de la CSST, il permet un accès rapide à davantage d'information de toutes sortes.

Le centre a répondu à 356 demandes d'information (387 en 2000); parmi ces demandes, 70% proviennent du secteur municipal (employeurs, syndicats, travailleuses et travailleurs), 18% des autres organismes du réseau de la SST, 12% de provenances diverses (étudiants, universités, consultants, entreprises).

Le centre a prêté 602 documents et 125 recherches bibliographiques ont dû être menées pour répondre à certaines demandes d'information.

Le centre est enregistré auprès de la Bibliothèque nationale du Canada.

Les activités de recherche

L'APSAM identifie les recherches à mener selon certains critères d'urgence ou de priorités établies. Cela peut provenir soit de problématiques soulevées par les groupes de liaison, soit de l'analyse de statistiques sur les lésions professionnelles.

Dans le domaine de la recherche, l'APSAM a recours aux ressources de ses partenaires, et l'IRSST est notamment mis à contribution.



Claire Vézina
Documentaliste

Rapport d'activités 2001

Les recherches menées par l'IRSST, à la demande de l'APSAM appuyée par sa clientèle, sont les suivantes :

- Bibliothèques municipales et LATR (lésions attribuables au travail répétitif)
- Recherche sur les leviers de couvercles de regards d'égouts
- Intégration de la SST à l'organisation du travail et harmonisation des pratiques en SST dans un contexte de changement
- Aménagement des camions à incendie
- Validation d'une nouvelle technique d'étaçonnement
- Santé et sécurité des répartiteurs des services d'urgence
- Conception d'un siège ergonomique d'auto-patrouille (prévention des lombalgies chez les policiers)
- L'APSAM participe à une étude menée par l'IRSST et la chaire de gestion SST de l'Université Laval sur l'impact des interventions des ASP sur les milieux de travail

L'APSAM a contribué à une étude menée par l'École d'optométrie de l'Université de Montréal et financée par le Centre canadien de recherches policières. Cette étude a porté sur les exigences visuelles en relation avec les terminaux véhiculaires dans les autos-patrouilles.

L'APSAM a collaboré au congrès conjoint de la Société d'Ergonomie de Langue Française et de l'Association canadienne d'ergonomie.

Les **états financiers**
au 31 décembre

2001

Rapport des vérificateurs	28
Bilan	29
Résultats	29
Évolution des actifs nets	30
Notes aux états financiers	30
Renseignements complémentaires aux états financiers	33

Les états financiers 2001

au 31 décembre

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « affaires municipales »

Nous avons vérifié le bilan de L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « affaires municipales » au 31 décembre 2001 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'association au 31 décembre 2001 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Brisson, Jacques et associés
Comptables agréés

Montréal
Le 1er mars 2002

Les états financiers

au 31 décembre

2001

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2001

ACTIF	2001	2000
À COURT TERME		
Encaisse	83,663 \$	15,507 \$
Débiteurs (Note 5)	41,673	83,844
Frais imputables au prochain exercice	21,547	20,797
	146,883	120,148
IMMOBILISATIONS (Note 6)	190,716	184,262
	337,599 \$	304,410 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (Note 7)	78,956 \$	73,349 \$
ACTIFS NETS		
ACTIFS NETS D'OPÉRATIONS (Note 8)	67,927	46,799
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	190,716	184,262
	258,643	231,061
	337,599 \$	304,410 \$

POUR LE CONSEIL François Jutras, coprésident patronal
Administrateur

Claude Hétu, coprésident syndical
Administrateur

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2001

	2001			2000		
	Opérations	Immobilisations	Total	Opérations	Immobilisations	Total
PRODUITS	1,528,338 \$	61,719 \$	1,590,057 \$	1,488,771 \$	50,968 \$	1,539,739 \$
CHARGES						
Traitement	780,689	-	780,689	752,623	-	752,623
Fonctionnement	694,141	-	694,141	679,378	-	679,378
Bureau de direction	32,380	-	32,380	39,830	-	39,830
Amortissement des immobilisations	-	55,265	55,265	-	48,186	48,186
	1,507,210	55,265	1,562,475	1,471,831	48,186	1,520,017
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	21,128 \$	6,454 \$	27,582 \$	16,940 \$	2,782 \$	19,722 \$

(Voir les renseignements complémentaires)

Les états financiers 2001

au 31 décembre

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2001

	2001			2000		
	Opérations	Immobilisations	Total	Opérations	Immobilisations	Total
Solde au début	46,799 \$	184,262 \$	231,061 \$	29,859 \$	181,480 \$	211,339 \$
Excédent des produits sur les charges	21,128	6,454	27,582	16,940	2,782	19,722
Solde à la fin	67,927 \$	190,716 \$	258,643 \$	46,799 \$	184,262 \$	231,061 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2001

Note 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association a été incorporée le 9 septembre 1985 en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail du Québec. L'Association a pour objet de fournir aux employés et aux employeurs appartenant au secteur des affaires municipales, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et sécurité du travail. L'Association est subventionnée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Note 2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Immobilisations.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux annuels suivants :

Équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel audiovisuel	20 %

Note 3 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait aucune information additionnelle jugée utile au lecteur.

Les états financiers

au 31 décembre

2001

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2001

Note 4 - ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation expirant en juillet 2007 pour les locaux et en décembre 2005 pour de l'équipement de bureau, à verser les loyers suivants pour les prochains exercices :

Exercice	Locaux (Loyer de base)	Équipement de bureau	Total
2002	18,458 \$	22,400 \$	40,858 \$
2003	30,124	22,400	52,524
2004	30,124	22,400	52,524
2005	30,124	22,400	52,524
2006	30,124	-	30,124
2007	17,573	-	17,573
	156,527 \$	89,600 \$	246,127 \$

Le contrat de location des locaux prévoit des loyers additionnels basés sur les taxes foncières et autres frais d'exploitation de l'immeuble.

Note 5 - DÉBITEURS

	2001	2000
Comptes clients	28,459 \$	54,927 \$
Réclamations de taxes	8,946	13,300
Avances à des employés	4,086	7,990
Intérêts courus	182	659
Dépôt sur offre de service	-	6,968
	41,673 \$	83,844 \$

Note 6 - IMMOBILISATIONS

	2001		2000	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	136,732 \$	116,471 \$	20,261 \$	16,812 \$
Équipement informatique	114,629	62,823	51,806	64,742
Matériel audiovisuel	160,951	42,302	118,649	102,708
	412,312 \$	221,596 \$	190,716 \$	184,262 \$

Les états financiers 2001

au 31 décembre

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2001

Note 7 - CRÉDITEURS

	2001	2000
Fournisseurs et frais courus	68,452 \$	62,505 \$
Salaires et avantages sociaux	3,045	1,123
Revenus perçus d'avance	7,459	9,721
	78,956 \$	73,349 \$

Note 8 - ACTIFS NETS D'OPÉRATIONS

Selon les règles budgétaires édictées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, l'Association peut accumuler un solde d'actifs nets d'opérations correspondant au plus élevé de 100,000\$ et du montant représentant 10 % de la subvention de l'année en cours allouée par la Commission jusqu'à un maximum de 200,000\$ et tout excédent doit lui être remboursé.

Les états financiers

au 31 décembre

2001

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2001

	2001		2000
	Budget	Réel	Réel
PRODUITS			
Subvention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail	1,289,000 \$	1,289,000 \$	1,289,000 \$
Vente de documents, vidéos	25,000	22,800	31,788
Cours et formation	175,000	245,546	181,744
Intérêts	16,875	16,222	19,990
Autres	5,850	16,489	16,701
Subventions municipales pour taxes	-	-	516
	1,511,725 \$	1,590,057 \$	1,539,739 \$

TRAITEMENT

Employés			
Permanents	686,072 \$	675,105 \$	648,688 \$
Occasionnels / temporaires	1,575	765	5,224
Avantages sociaux	103,596	104,819	98,711
	791,243 \$	780,689 \$	752,623 \$

FONCTIONNEMENT

Frais de déplacements	70,000 \$	64,194 \$	68,053 \$
Frais postaux, messageries et expédition	45,300	27,186	43,275
Loyer	69,084	73,723	69,079
Télécommunications	17,000	17,301	16,954
Assurances	1,200	1,047	1,455
Fournitures de bureau	21,000	22,641	20,087
Location d'équipement	25,942	27,219	24,295
Bulletin d'information	49,200	66,724	42,652
Entretien et réparations – équipement et locaux	7,500	7,525	6,558
Frais bancaires	2,100	2,153	1,926
Frais de réunions	18,000	16,587	21,526
Solde à reporter	326,326	326,300	315,860

Les états financiers 2001

au 31 décembre

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2001

	2001		2000
	Budget	Réel	Réel
FONCTIONNEMENT - (suite)			
Solde reporté	326,326 \$	326,300 \$	315,860 \$
Impression de cours	88,500	71,949	109,353
Frais de représentation	1,000	702	444
Documents de cours	5,000	1,276	5,082
Volumes et documents de bibliothèque	4,500	5,336	5,104
Honoraires de formateurs et de consultants	194,200	240,428	181,862
Cotisations	1,500	1,784	1,368
Honoraires comptables et vérification	4,500	4,220	4,412
Dépenses de perfectionnement	6,860	4,223	8,253
Frais divers d'administration	1,000	2,454	1,302
Publicité, promotion	28,000	34,865	42,227
Équipement non capitalisé	4,000	604	4,016
Mauvaises créances	-	-	95
	665,386 \$	694,141 \$	679,378 \$
BUREAU DE DIRECTION			
Jetons de présence	26,000 \$	19,417 \$	24,107 \$
Frais de déplacements	12,000	12,963	15,723
	38,000 \$	32,380 \$	39,830 \$
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS			
Équipement de bureau		6,067 \$	5,301 \$
Équipement informatique		26,209	30,478
Matériel audiovisuel		22,989	12,407
		55,265 \$	48,186 \$



Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail secteur
«affaires municipales»

715, Square Victoria,
Bureau 710
Montréal (Québec)
H2Y 2H7

Téléphone : (514) 849-8373
Sans frais : 1 800 465-1754
Télécopieur : (514) 849-8873
Sans frais : 1 800 465-6578

www.apsam.com
apsamadm@apsam.com